

LIGUE DE L'ÎLE DE FRANCE DES ÉCHECS



Association déclarée conformément à la loi du 1er juillet 1901
RNA W751040767 – Affiliée à la Fédération Française des Échecs
Agrément sport le 19 janvier 2000 – SIRET 35302535600042
29 rue des Pyrénées – 75020 PARIS – Secrétariat : tél. 01 40 24 02 06
E-mail : ligue@idf-echecs.com – Site : www.idf-echecs.com



Rapport moral

Chères présidentes, chers présidents,

À l'heure où le mandat de l'équipe en place s'achève et où nous nous préparons à passer le flambeau à de nouveaux élus, il est temps de faire le bilan de ces quatre ans de mandature.

Il y a quatre ans, quand vous avez accordé votre confiance pour gérer la Ligue à la liste que je présentais, nous étions porteurs d'un projet vaste et ambitieux. Nous nous sommes efforcés de le mettre en œuvre dans un esprit de dialogue, de concertation et de multilatéralisme.

Nous n'avons pas pu réaliser l'intégralité de nos propositions. Nous avons dû reporter la mise à jour des statuts et du règlement intérieur de la Ligue à la demande de la Fédération en raison des retards pris par l'adoption des nouveaux statuts fédéraux. Nous avons également dû renoncer, faute de temps et de ressources humaines, à la refonte du site Internet. Ces chantiers devront être repris par la nouvelle équipe.

Mais notre ambition première était d'améliorer la communication entre la Ligue et ses comités départementaux. À cette fin, nous avons mis en place une nouvelle instance, le Conseil des Départements, directement inspiré du Conseil des Ligues au sein de la Fédération. En permettant aux deux échelons territoriaux de se rencontrer et d'échanger plusieurs fois par saison, il a permis de répartir les rôles entre la Ligue et les comités et de les aider à travailler en complémentarité, et s'il n'a évidemment pas permis de supprimer les désaccords, il a au moins permis de garder ouvertes les lignes de communication. En ce sens, on peut considérer qu'il a déjà rempli son rôle et qu'il est amené à se poursuivre et à se développer encore.

Nous nous sommes également attachés à assurer le futur des deux grands événements organisés par la Ligue. Après l'interruption forcée due à la crise sanitaire, malgré les difficultés rencontrées concernant les locaux, nous nous sommes efforcés de réinstaurer le championnat de Paris auquel de nombreux joueurs sont attachés. Une édition spéciale est prévue cet été pour fêter son centenaire.

Le championnat d'Île-de-France des jeunes était quant à lui confronté à une interrogation existentielle en raison de l'augmentation continue du nombre de participants aux championnats départementaux. Si l'on ne peut que se féliciter de la croissance de notre discipline, il ne fallait pas perdre de vue que nous arrivions aux limites de capacité du centre sportif Louis Lumière. Pour conserver son positionnement géographique central, nous avons mis en place une réforme du mode de qualification visant à limiter le nombre de places dans chaque catégorie d'âge. La décision a été difficile, car il n'est pas agréable de devoir fermer la porte des tournois qualificatifs à autant d'enfants. Pour autant, nous avons considéré que cette solution était préférable aux alternatives et qu'il fallait avoir le courage de prendre une décision qui, bien que risquant de mécontenter quelques personnes la première année, offrait les meilleures perspectives d'évolution à plus long terme tout en améliorant la compétitivité des tournois. Des ajustements seront certainement nécessaires, mais nous sommes convaincus que la formule globale est la bonne.

À titre personnel, je tiens à remercier toute l'équipe qui m'a accompagné tout au long de ces quatre années : mes colistiers pour le travail accompli et la vision partagée de l'évolution de notre sport, les différentes commissions pour la gestion du quotidien dans l'ombre, et les membres de la liste

Ligue de l'Île de France des Échecs
Rapport moral

concurrente élus au comité directeur qui ont répondu à notre volonté d'ouverture en acceptant de travailler avec nous sans sectarisme et dans l'intérêt de notre passion commune.

Je pense que la Ligue est aujourd'hui renforcée dans ses fondations, mieux armée pour affronter sa croissance et les défis qui l'attendent dans les années à venir, et en mesure d'offrir aux clubs franciliens les services qui leur permettront de continuer leur développement.

Je souhaite bon courage à l'équipe qui va venir prendre la relève et leur adresse mes vœux de succès pour ces tâches à la fois éprouvantes et gratifiantes.

Thomas LEMOINE

Président de la Ligue de l'Île-de-France des Échecs